



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quel avenir pour le CCAS de la ville de Nice ?

L'année 2024 commence par une fermeture de service au sein du CCAS de la ville de Nice. Depuis 19 ans, le CCAS assure une mission déléguée par le conseil départemental dans l'accompagnement social des personnes Sans Domicile Stable (SDS) bénéficiaires du RSA. Le 28 décembre dernier, le Conseil départemental annonce mettre fin à la convention qui le lie avec le CCAS, concernant cette mission assurée par le Pôle Accompagnement Social (PAS).

Aujourd'hui 578 personnes SDS se trouvent sans suivi social, administratif et psychologique. Elles sont en attente d'une orientation qui commence à leur être communiquée par voie postale. Elles seront convoquées par leur nouveau référent au moment du renouvellement de leur contrat d'engagement RSA. Dans l'attente, elles ne peuvent bénéficier d'aucun accompagnement. Or, ce public se trouve dans une situation de grande précarité et nécessite une disponibilité et un soutien régulier et continu. Cette situation représente pour elles une rupture supplémentaire de lien et de confiance envers les autorités. Le retrait brutal de cette mission provoque une instabilité et une insécurité pour ce public d'autant plus que la période hivernale est à haut risque pour elles.

Par ailleurs, sept agents titulaires et contractuels ont appris la fermeture brutale du service au 31 décembre, le 2 janvier. Cette annonce a sidéré les agents du CCAS et génère de l'incompréhension, de l'indignation face à cette maltraitance tant vis-à-vis du public que des professionnels, d'autant que rien ne laissait présager la fin de cette mission. D'autant que le CD 06 avait félicité la qualité du travail effectué par les agents du PAS lors du bilan annuel en fin d'année.

Cet évènement s'ajoute aux fermetures de l'EHPAD Fornéro Meneï et l'Accueil de jour Alzheimer en 2023 et inquiète le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur (NMCA) qui a bien conscience des enjeux de pouvoirs entre la métropole et le CD06 qui se déroulent au détriment des publics accueillis et des agents du CCAS assurant des missions déléguées par le CD 06, l'ARS, la Ville de Nice et l'Etat.

L'expertise et la compétence des agents de l'ensemble des services du CCAS, acquises durant l'exercice de ces missions depuis de nombreuses années sont niées, mises en péril aujourd'hui et présagent une dégradation de l'action sociale sur le territoire Niçois. Le syndicat CGT NMCA déplore la perspective d'un accompagnement « low-cost » avec moins de moyens financiers et humains.

Les différentes réformes -France travail, France service et le projet de loi immigration- laissent craindre que les publics pris en charges par le CCAS (SDS, personnes en situation de précarité, seniors, femmes victimes de violences, les jeunes et familles) risquent fort d'être laissés pour compte.

Les restrictions budgétaires à tout va impacteront comme d'habitude les personnes étant dans des situations d'extrême précarité.

Notre syndicat dénonce cette dérive et alerte sur les graves conséquences que ces décisions génèrent pour les agents du CCAS et par voie de conséquence pour leurs bénéficiaires.

Contacts presse : Julie MARTIN 06 33 61 92 07

Andrew RENAULT 06 16 01 49 10